Document d'informations clés

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALM ACTIONS ZONE EURO ISR - part IC - Code : ISIN (FR0000984346)

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs du groupe AG2R LA MONDIALE

Nom de l'initiateur : AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs
Site internet : www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs
Contact : Appelez le +33 (1) 87 27 24 15 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs en ce qui concerne ce document d'informations clés.
AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs est agréée par la France sous le numéro GP 03-027 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'information clé : 16/04/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : ALM ACTIONS ZONE EURO ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : De classification « Actions de pays de la zone euro », le fonds « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR » a pour objectif de surperformer l'indice « MSCI EMU » (net de frais de gestion), évalué sur les cours de clôture (dividendes nets réinvestis), en mettant en œuvre une stratégie ISR. L'indice « MSCI EMU » est un indice actions représentatif des plus grandes capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro et contient environ 240 valeurs.

90% minimum des investissements du fonds sont réalisés à travers des émetteurs disposant d'une évaluation ISR pour les titres vifs et d'une notation IR pour les parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion et intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Pour la sélection des titres vifs, la société de gestion utilise une approche ISR dite « Best-in-class » qui consiste à noter les émetteurs des titres pour ne retenir que ceux ayant les meilleures pratiques. Sur la base de cette notation, pour les émetteurs privés, seuls les titres des émetteurs ayant une note environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) parmi les plus performantes de leur secteur d'activité peuvent être en portefeuille. L'évaluation des entreprises porte sur les enjeux environnementaux (ex : réduction des émissions de gaz à effet de serre, biodiversité), sociaux (ex : gestion des restructurations) et de gouvernance (ex : prévention de la corruption, qualité des instances de gouvernance). Les analystes ISR d'AG2R LA MONDIALE procèdent sur ces bases à l'attribution de notes allant de 0 à 100 sur la qualité ESG des émetteurs et établissent une liste d'émetteurs dite « Eligible ISR » dans laquelle le gérant peut investir. L'application de ce processus conduit à réduire d'au moins 25% à partir du 01/01/2025 puis 30% à partir du 01/01/2026 l'univers d'investissement initial du fonds.
L'univers des émetteurs « Eligible ISR » est ainsi constitué d'émetteurs ayant obtenus les meilleures notations extra-financières suivant une approche Best-in Class et respectant les critères d'exclusion du groupe AG2R LA MONDIALE, du Label ISR et de l'article à l'article 12.1 (a-g) du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission européenne.

Chaque pilier Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G) est pondéré selon les enjeux spécifiques de chaque secteur et à hauteur de 20% au minimum.

En ce qui concerne la sélection des OPC internes et externes, l'univers d'investissement initial est composé uniquement d'OPC ayant obtenu le Label ISR. Les OPC sont ensuite sélectionnés à l'issue d'un processus de gestion décliné en trois étapes. La première étape consiste à appliquer un filtre quantitatif pour réduire l'univers des OPC sélectionnés. La deuxième étape permet de prendre en compte des données extra financières, tout en s'assurant du respect de la politique d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE par les OPC sélectionnés. La troisième étape porte sur l'analyse qualitative du processus de gestion des OPC externes sélectionnés à l'issue de l'étape précédente.

Les OPC sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ISR différentes et indépendantes les unes des autres. Néanmoins, la cohérence entre ces différentes approches ISR est appréciée par leur alignement avec les politiques d'Investissement Responsable (IR) appliquées par chaque OPC sélectionné et celles mises en place par AG2R LA MONDIALE.

Les critères de sélection des titres vifs et d'OPC ISR, exposés ci- dessus, sont détaillés à la rubrique « Stratégie d'investissement » du Prospectus. Le fonds peut, par ailleurs, investir jusqu'à 10% de son actif net dans des titres vifs et/ou des parts ou actions d'OPC n'ayant pas été soumis à une analyse ISR.100% des actifs éligibles du portefeuille respectent les critères d'exclusion du groupe AG2R LA MONDIALE, du Label ISR et de l'article 12.1 (a-g) du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission européenne.

Le fonds est investi :
- en permanence à hauteur de 90% de son actif net sur un ou plusieurs marchés des actions cotées sur un marché réglementé émises dans un ou plusieurs états de la zone euro, dont 75% minimum de son actif net en titres éligibles au PEA (valeurs ISR composant l'indice de référence ; actions de moyennes et grandes capitalisations) ;
- à hauteur de 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger.

Ces investissements portent sur des OPCVM de classification AMF : - de type monétaire standard et/ou court terme - « Actions françaises » et/ou - « Actions de pays de la zone euro » et/ou - « Actions des pays de l'Union européenne ».

Le gérant du fonds peut enfin avoir recours de manière temporaire à des opérations d'emprunts d'espèces (10% maximum de l'actif net). Du fait d'un mode de gestion active, la composition du fonds peut s'écarter significativement de celle de son indice de référence.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans), ayant une connaissance théorique de marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée. Ce Fonds n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

Dépositaire : BNP PARIBAS SA.

Informations complémentaires : Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact-ag2rlmga@ag2rlamondiale.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion. www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h30 auprès de BNP Paribas SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+2.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au Prospectus du Fonds

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios :		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans** *(période de détention recommandée)*	
Minimum : **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**				
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**3511€**	**3330 €**	
	Rendement annuel moyen	**-64,89 %**	**-19,74 %**	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7826 €**	**9870 €**	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre 09/2017 et 09/2022
	Rendement annuel moyen	**-21,74%**	**-0,26 %**	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10924€**	**14314 €**	Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre 08/2019 et 08/2024
	Rendement annuel moyen	**9,24%**	**7,44 %**	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14100 €**	**20086 €**	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre 02/2020 et 02/2025
	Rendement annuel moyen	**41,00%**	**14,97%**	

Que se passe-t-il si AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10.000 € **Scénario**	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans** *(période de détention recommandée)*
Coûts totaux	**50 €**	**359 €**
Incidence des coûts annuels (*)	**0,50 %**	**0,53%**

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,97 % avant déduction des coûts et de 7,44 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant. Le produit dispose d'un mécanisme d'ajustement de la Valeur Liquidative afin de limiter l'impact des souscriptions/rachat sur les porteurs restants dans le fonds. Les détails du mécanisme sont décrits dans le prospectus.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	**0.00 €**
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	**0.00 €**
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,35 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	**35 €**
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**15€**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	**0.00 €**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les parts de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Le produit a un dispositif de plafonnement de rachats de parts permettant de reporter les demandes de rachat dans des circonstances exceptionnelles et selon les conditions détaillées dans le prospectus du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
• Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de **AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs – Siège Social : 14-16 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris**
Bureaux : 154 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion **www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs**.
• Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF) via le site

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs/conseil-notre-gamme-de-fonds-opc-organismes-de-placements-collectifs/conseil-performances-passees-des-fonds-almga

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.